

DELIBERATION DU CONSEIL MUNICIPAL DE LA COMMUNE DE VAULX

Nombre de conseillers	L'an deux mille vingt-cinq, le 14 mars à 20 heures 00, le Conseil Municipal de la commune, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel de ses séances sous la présidence de Madame Isabelle VENDRASCO, Maire.	
En exercice	14	
Présents	10	
Votants	14	
Absents	4	
Exclus	0	
Date de convocation 07 mars 2025	Etaient présents : Isabelle VENDRASCO, Chantal MARCHAND, Philippe HELF, Cédric VERNEY, Christophe BOCQUET, Murielle NAGEL, Danielle DEPLANTE, Gil BENICHO, Christophe DOUARD, Emmanuel SERRIER	
Date d'affichage 07 mars 2025	Etaient absents excusés : Cécile FANTINI, Philippe BREVET, Marie-Noëlle NOIREAUX-FATTAZ, Damien MISSILLIER,	
DEL 20250314-005	Procurations : Cécile FANTINI à Chantal MARCHAND, Philippe BREVET à Gil BENICHO, Marie-Noëlle NOIREAUX-FATTAZ à Isabelle VENDRASCO, Damien MISSILLIER à Christophe BOCQUET	
OBJET :	<i>Murielle NAGEL a été nommée secrétaire de séance</i>	
Désignation des conseillers municipaux délégués		

Madame Le Maire rappelle l'organisation actuelle du conseil municipal, qui fonctionne avec 4 adjoints au Maire et 3 conseillers municipaux délégués.

Les délégations sont désignées par arrêté du Maire.

Les récentes démissions au sein du conseil municipal ont pour conséquence de revoir l'organisation de ces fonctions de conseiller municipal délégué.

Il est appelé que :

- Madame Cécile FANTINI a reçu la délégation de conseillère municipale aux affaires générales et à la communication, par arrêté municipal n°20200526_024 en date du 26 mai 2020
- Madame Murielle NAGEL a reçu la délégation de conseillère municipale aux ressources humaines, par arrêté municipal n°20200526_026 en date du 26 mai 2020
- Monsieur Christophe BOCQUET a reçu la délégation de conseiller municipal délégué aux travaux et à la voirie, par arrêté municipal n°20200526_025 en date du 26 mai 2020.

Compte-tenu de sa récente élection au poste d'Adjoint au Maire, la délégation de Monsieur Christophe BOCQUET devient vacante.

Madame le Maire souhaite que cette délégation soit pourvue.

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, **à l'unanimité** :

- **DESIGNE** Monsieur Cédric VERNEY en qualité de Conseiller municipal délégué aux travaux et à la voirie

Le Secrétaire de séance,

Murielle NAGEL

Le Maire,

Isabelle VENDRASCO

